AR Prefecture

005-210500237-20221214-2022_12_178-DE Reçu le 21/12/2022



DEL 2022.12.14/178

DELIBÉRATIONS N°178 CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Thème:

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Le mercredi 14 décembre 2022 à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1er étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Objet:

Représentation de la Ville au sein du Comité des partenaires de la mobilité dans le Briançonnais

Étaient présents:

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENAIRE, Christian JULLIEN, André MARTIN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisa FAURE. Patrick MICHEL, Claire BARNÉOUD, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Yoann LAGIER, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU. Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Convocation:

Date: 07/12/2022

Affichage: 07/12/2022

Hervé BOULAIS donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD

Christian FERRUS donnant pouvoir à André MARTIN Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE

Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF

Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU Aurore MARCHAND donnant pouvoir à Aïcha CHERIF

Nombre de membres du conseil municipal

Absents excusés:

Hervé BOULAIS, Christian FERRUS, Renaud PONS, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Aurore MARCHAND

En exercice:

33 26

Absents:

Présents: Nombre de

suffrages

Sandrine CORDIER

exprimés:

32

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20221214-2022_12_178-DE Reçu le 21/12/2022

Rapporteur:

Richard NUSSBAUM

VU la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

VU le Code des Transports, et notamment son article L1231-5 relatif à la

création du comité des partenaires par l'autorité organisatrice de la

mobilité;

VU la compétence de la Communauté de Communes du Briançonnais,

notamment en matière de mobilité;

VU la délibération DEL n°2022-21 en date du 15 février 2022 approuvant

la création d'un Comité des partenaires de la Mobilité dans le

Briançonnais;

CONSIDERANT la nécessité de nommer trois élus de la Ville de Briançon au sein du

Comité de partenaires de la Mobilité dans le Briançonnais :

Ceci exposé,

LE CONSIEL MUNICIPAL DECIDE,

- De valider la nomination de trois élus de la Ville de Briançon au sein du Comité de partenaires de la Mobilité dans le Briançonnais :
 - Elisa FAURE
 - Emilie DEMOULINS-GENOUX
 - Maryse XAUSA-FRANCOIS
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

005-210500237-20221214-2022_12_178-DE Reçu le 21/12/2022

POUR: 32

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DEL 2022.12.14/178

PUBLIÉE LE: 2 1 DEC. 2022

Le Maire,

Arnaud MURGIA